

Lutte contre la fraude et la criminalité financière

Lutte contre la fraude et la criminalité financière

CRM215

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation ouverte et à distance (FOAD)

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

Ce certificat de spécialisation s'adresse :

- Aux titulaires d'un diplôme bac + 4/5 dans une profession du chiffre (expertise comptable, commissaire aux comptes etc).
- Aux personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du CS bénéficiant des procédures de Validation d'Etudes Supérieures, Validation d'Acquis Expériences, VAP85).

L'admission des auditeurs se fait sur candidature.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce certificat s'inscrit dans la catégorie des actions de promotion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances des experts-comptables et commissaires aux comptes.

Les professionnels du chiffre (experts-comptables et commissaires aux comptes) sont effet légalement soumis à la déclaration de soupçon dans le cadre de leur activité professionnelle. Le certificat est ainsi conçu pour répondre en premier lieu à cette obligation légale. Par ailleurs, les clients de ces professionnels du chiffre sont susceptibles de les solliciter pour réaliser des audits du risque criminel et de fraude dans leurs entreprises. Le certificat leur permettra de mieux répondre à cette demande, d'autant que l'ensemble des experts de la criminalité financière s'accordent pour noter la sophistication accrue de ses réseaux, l'expansion et la complexification du phénomène.

Le Certificat vise ainsi à former les professionnels du chiffre afin de leur permettre :

- ? Comprendre les évolutions et perspectives de prédation des entreprises par des individus ou des réseaux criminels.
- ? Intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les entreprises, et les modalités de détection associées.

? Appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles.

? Intégrer les facteurs humains de la menace criminelle.

? Renforcer les outils de maîtrise des risques et de contrôle interne.

? S'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une entreprise face aux menaces criminelles.

? Intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les évolutions et perspectives de prédation des entreprises par des individus ou des réseaux criminels.
- Intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les entreprises, et les modalités de détection associées.
- Appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles.
- Intégrer les facteurs humains de la menace criminelle.
- Renforcer les outils de maîtrise des risques et de contrôle interne.
- S'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une entreprises face aux menaces criminelles.
- Intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

Contenu de la formation

1) Les criminels et la prédation des entreprises

2) Détection des intrusions et actions criminelles dans les entreprises

3) Face aux menaces criminelles, que faire I

4) Face aux menaces criminelles, que faire II,

5) Face au crime, une prophylaxie criminelle.

Modalités de validation et d'évaluation

Contrôle continu: Contrôle de connaissances et de savoirs qui se déroule tout le long du temps de l'enseignement

Projet(s): Projet(s) à réaliser amenant la livraison d'un livrable

Mémoire: Ecrit portant sur un sujet validé par l'enseignant

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d'enseignement, depuis l'inscription jusqu'au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code": "CS8100A", "code_suivi": 915, "date_debut_validite": "2018-09-18", "date_fin_validite": "9999-08-31", "date_limite_utilisation": "9999-08-31", "affichable": true}]

ECTS: 4

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
37 heures	300.00	720.00

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
37 heures	Formation ouverte et à distance (FOAD)	Premier semestre	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 02/07/2025 10:20:55